

Les systèmes de formation des avocats dans les États membres



See lehekülj on masintõlgitud ja selle kvaliteet ei ole tagatud.

Les barreaux, les cabinets privés ou cabinets juridiques, les prestataires de formation et les universités sont les principaux organisateurs des avocats pendant la période d'accès dans les États membres de l'UE. Dans certains États membres, cette mission est confiée aux cours d'appel ou au ministère de la justice. Le contrôle des activités de formation continue, lorsqu'il est prévu, est assuré par les barreaux.

Voici les fiches d'information décrivant les systèmes de formation des avocats dans les États membres de l'UE. Ils peuvent être utiles aux barreaux nationaux et afin de comparer la formation des avocats qui souhaitent exercer leur droit à la liberté d'établissement dans un autre État membre.

- **Belgique:**
Le français/allemand/néerlandais (157 Kb) (150 Kb) et les barreaux ont la responsabilité d'organiser le stage pratique. [fileDownload.do?id=7c59a626-d4e2-472d-9534-66e396d2475dfileDownload.do?id=baa52c77-0701-4962-abd8-06b279ca38e6](http://www.federa.be/Download.do?id=7c59a626-d4e2-472d-9534-66e396d2475dfileDownload.do?id=baa52c77-0701-4962-abd8-06b279ca38e6)
- **La Bulgarie (163 Kb)**
- **République tchèque (159 Kb) L'ordre des avocats et cabinets d'avocats ou sociétés sont responsables de l'organisation de la période d'intégration.**
<http://www.cak.cz/en/> L'Ordre ne supervise pas la formation continue mais uniquement de ses propres activités de formation.
- **Danemark (149 Kb) La période d'induction est organisé par des cabinets privés ou cabinets d'avocats et par l'Ordre des avocats du Danemark.**
<http://www.advokatsamfundet.dk/Service/English.aspx>
- **L'Allemagne (160 Kb) L'avocat au barreau allemand et les Cours d'appel sont chargés d'organiser le stage pratique.**
<http://www.brak.de/> La formation continue est supervisée par les organisations régionales, les barreaux et le Deutsches Anwaltsakademie Deutsches Anwaltsinstitut. <https://www.anwaltsinstitut.de/> <https://www.anwaltakademie.de/>
- **Estonie (158 Kb) La période d'induction est organisée par l'Association du barreau et d'universités.**
<https://www.advokatuur.ee/eng/frontpage> La formation continue est surveillé par le barreau.
- **L'Irlande (155 Kb) La période d'induction est organisé par la Law Society et cabinets privés ou cabinets d'avocats.**
<https://www.lawsociety.ie/>
- **Grèce (162 Kb) L'ordre des avocats et le ministère de la justice sont chargés d'organiser le stage pratique.**
<http://www.ministryofjustice.gr/site/en/Leadership/Greetings.aspx>
- **Barreaux en Espagne (150 Kb) et les universités sont en charge de l'organisation de la période d'intégration.**
<https://www.hg.org/bar-associations-spain.asp> Formation continue fournie volontairement par les écoles des pratiques juridiques est surveillé par le barreau.
- **France (201 Kb), avocat au barreau régional des écoles et le Conseil national des barreaux français sont en charge de l'organisation de la période d'intégration.**
http://cnb.avocat.fr/Liste-et-coordonnees-des-ecoles-d-avocats-EDA_a285.html http://cnb.avocat.fr/ENGLISH-AREA_r139.html La formation continue est supervisée par le Conseil national des barreaux français, interprofessionnel des Fonds pour la formation continue des professions libérales et juriste professionnel des syndicats. <http://www.fifpl.fr/>
- **La Croatie (153 ko) L'Ordre est chargé d'organiser la période d'induction et de superviser la formation continue.**
<http://www.hok-cba.hr/en>

- L'Italie (158 Kb) aux associations d'avocats, prestataires de formation privés, prestataires de formation privés accrédités par le barreau des avocats, les universités et les académies ou d'autres structures établies par le barreau organise le stage pratique.
<https://www.hg.org/bar-associations-italy.asp> Le Barreau supervise la formation continue.
- Chypre (147 Kb) Le conseil juridique de l'association du barreau organise le stage pratique.
<http://www.cyprusbarassociation.org/v1/index.php/en/>
- Lettonie (167 Kb) Private pratique ou des cabinets de conseil juridique et une institution spécifique établie par le Conseil des avocats assermentés organiser le stage pratique.
<http://advokatura.lv/?lang=eng> Le Conseil des avocats assermentés supervise également la formation continue.
- Lituanie (162 Kb) L'ordre des avocats et des cabinets privés ou cabinets d'organiser le stage pratique.
<http://www.advoco.lt/en/welcome.html> Le Barreau supervise également les activités de formation continue.
- Luxembourg (150 Kb) L'ordre des avocats et des cabinets privés ou cabinets d'organiser le stage pratique.
<http://www.barreau.lu/>
- Hongrie (158 Kb) La Barreau organise le stage pratique.
<http://www.magyarugyvedikamara.hu/tart/farticle/130/312/1>
- Malte (156 Kb) Private pratique et organiser la période d'induction, des cabinets d'avocats.
- Pays-Bas (153 Kb) Private pratique et les cabinets juridiques, les prestataires de formation privés accrédités par le barreau des avocats et des académies et des autres structures de formation établis par le barreau organise le stage pratique.
<https://www.advocatenorde.nl/english/default.asp>
- L'Autriche (156 Kb) Les avocats et cabinets d'avocats, cabinets privés, prestataires de formation privés, prestataires de formation privés joint au barreau, les universités et les académies des avocats ou d'autres structures de formation du barreau organise le stage pratique.
<http://www.rechtsanwaelte.at/>
- La Pologne (166 Kb) L'Ordre est chargé d'organiser la période d'induction et de superviser la formation continue.
<http://www.nra.pl/nra.php?setlng=en>
- Le Portugal (156 Kb) La barreau est en charge de l'organisation de la période d'intégration.
https://www.oa.pt/conteudos/artigos/detalhe_artigo.aspx?idc=66537
- La Roumanie (160 Kb), l'Institut national de formation et de développement de l'Union et des Collèges de conseillers juridiques roumaines d'organiser la période d'induction de, respectivement, les avocats et les conseillers juridiques.
<http://inppa.ro/ro/> <http://ccj.ro/>
- Slovénie (157 Kb)
- La Slovaquie (157 Kb) L'ordre des avocats et des cabinets privés ou cabinets d'organiser le stage pratique.
<https://www.sak.sk/blox/cms/en>
- Finlande (150 Kb) Private pratique et les cabinets d'avocats et les bureaux publics d'assistance juridique sont en charge de l'organisation de la période d'intégration.
- Suède (149 Kb) L'Ordre est chargé d'organiser la période d'induction et de superviser la formation continue.
<https://www.advokatsamfundet.se/Advokatsamfundet-engelska/Home/>
- Royaume-Uni:

Angleterre et Pays de Galles:

Les barristers (161 Kb) La période d'induction de barristers est organisé par des organismes de formation agréés, élève la surveillance d'un barrister, ainsi que les formations externes.

Le Bar Standards Board) supervise training. Solicitors continue (158 Kb) La période d'induction est organisée par le cabinet de la pratique des entreprises, organisations non privées, les fournisseurs commerciaux et les universités. <https://www.barstandardsboard.org.uk/fileDownload.do?id=2f4542b1-1915-49b7-ac7b-bb429dfc9ac8>

Le Barreau supervise la formation continue des solicitors. <http://www.lawsociety.org.uk/>

Irlande du Nord:

Les barristers (152 Kb) La période d'induction est organisé par le Bar, le cabinet de prestataires de formation privés, les entreprises, les universités, les académies et les structures de formation des avocats établis par le barreau.

<http://www.barofni.com/> Le Barreau supervise également training.Solicitors continue (151 Kb) La période d'induction est organisé par la Law Society, cabinets privés et les cabinets d'avocats et d'universités.

[fileDownload.do?id=a562f6b5-c3cc-46a5-bf06-68ff4228cf77](http://www.barofni.com/fileDownload.do?id=a562f6b5-c3cc-46a5-bf06-68ff4228cf77)

<http://www.lawsoc-ni.org/> La Law Society supervise également la formation continue.

Écosse:

Préconise (150 Kb) La barreau organise et supervise en permanence la période d'induction training.Solicitors pratiques privé (151 Kb) et les cabinets d'avocats, organisations non privées, les fournisseurs autorisés par la Law Society et des prestataires commerciaux et les universités d'organiser la période d'induction.

<http://www.advocates.org.uk/>

[fileDownload.do?id=97d11548-9554-411e-8571-4a2e3e7a9b7c](http://www.advocates.org.uk/fileDownload.do?id=97d11548-9554-411e-8571-4a2e3e7a9b7c)

<http://www.lawscot.org.uk/>

Les fiches d'information ont été mis en place par le Conseil des barreaux européens (CCBE) et au Centre européen de la magistrature et des professions juridiques de l'IEAP dans le cadre du projet pilote sur la formation judiciaire européenne. <http://www.ccbe.eu/index.php?id=12&L=0> <http://www.eipa.nl/en/antenna/Luxembourg/> Cliquez ici pour de plus amples informations. [cont](http://www.ccbe.eu/index.php?id=12&L=0) [ent_eu_texts_and_documents_on_judicial_training-121-en.do](http://www.ccbe.eu/index.php?id=12&L=0)

Il s'agit d'une traduction automatique du contenu. Le propriétaire de cette page décline toute responsabilité quant à la qualité de ce texte résultant d'une traduction automatique.

Dernière mise à jour: 21/09/2018